

## Entreprendre au Pays d'Aurillac (15)

*Un réseau d'accueil organisé en bureau virtuel*

Le Pays d'Aurillac est un espace rural préservé et enclavé, au cœur du Cantal. En effet, les monts du Cantal forment une barrière naturelle et les infrastructures routières et ferroviaires sont peu développées. Son activité est surtout tournée vers l'agroalimentaire (5 AOC de fromages, l'INRA, une maison du Goût,...), le bois, et le textile. Il compte 96 communes et 82000 habitants. L'agglomération d'Aurillac concentre la population (45%), et l'activité économique. Le solde migratoire et naturel de ce pays est négatif. Le dernier recensement a montré une baisse de 2% de la population sur le pays, et les prévisions INSEE annoncent une perte de 10000 habitants sur 25 ans. On remarque également un vieillissement inquiétant de la population. Ces problèmes démographiques commencent à avoir des répercussions sur l'emploi. Pour maintenir le niveau de population actuel, il faudrait accueillir 400 personnes par an.

C'est ce contexte, en 2000, que s'est créé le pôle de développement Entreprendre au pays d'Aurillac. Son but est de développer l'offre d'accueil du territoire et organiser l'accompagnement des nouveaux arrivants. Les démarches d'accueil démontrent alors qu'il y a une réelle demande. Par exemple, en 2003 une démarche autour de l'artisanat en partenariat avec la Chambre des métiers de la Région Parisienne fait apparaître 25 demandes d'installation (lors de stages contact). Entreprendre au Pays d'Aurillac décide alors de structurer l'accompagnement ; quatre axes sont suivis.

### **Mobiliser la population**

Il s'agit de compléter le travail institutionnel, en impliquant les entreprises dans l'accueil. Entreprendre suscite alors la création d'une association : « Vivre et réussir au pays d'Aurillac ». Elle est composée de responsables d'entreprises, de cadres, et de quatre techniciens (CCI, GRETA, Entreprendre). Son but est d'accompagner les porteurs de projet, de façon pratique, en apportant de l'expérience. Les membres peuvent par exemple fournir des renseignements sur les fournisseurs, ou sur les marchés. Les élus seront également sensibilisés à l'intégration de nouveaux actifs, grâce à un guide d'accueil qui leur sera fourni très prochainement.

### **Créer un réseau d'accueil**

En Janvier 2005, Entreprendre au pays d'Aurillac crée un réseau qui regroupe des techniciens locaux dans chaque EPCI (établissement public de coopération), et un réseau central d'appui (CCI, Chambre des métiers, ANPE, ADASEA, GRETA,...). Le territoire est mis en mouvement, en mobilisant toutes les compétences.

Il se dote d'une charte, qui organise le réseau de compétence autour des nouveaux actifs. La charte met aussi en place un système d'évaluation commun des dossiers.

Le réseau accompagne les demandes d'installation de façon globale (professionnelle et personnelle), et suivie.

### **Mobiliser l'offre territoriale**

Ce travail sur l'accueil est complété par les travaux du cabinet de conseil Demeter, qui travail avec le réseau d'accueil pour formuler avec lui une offre territoriale adaptée à la demande. Ce cabinet apporte au réseau des méthodes, ainsi qu'une vision extérieure nécessaire pour rendre le territoire compétitif et attractif pour les porteurs de projets.

Sur la base d'un relevé de l'existant (bâtiments vacants, services à la population,...), il aide ainsi à définir des stratégie de développement au niveau des communautés de communes et du Pays. Puis, il aide, avec le réseau d'accueil, à définir des politiques publiques d'accompagnement, et recherche des entrepreneurs privés.

### **Organiser ce réseau autour d'un bureau virtuel : aurillac.biz (Vivre en couleurs)**

Aurillac.biz, mis en place en Février 2005, est un espace de travail : un outil Internet et extra net pour les porteurs de projets et les acteurs de l'accueil.

Véritable porte d'entrée unique pour les porteurs de projet, il leur évite d'errer de guichet en guichet comme c'est trop souvent le cas. Les porteurs de projets, grâce aux deux conseillers qui leur sont affectés (conseiller professionnel et cadre de vie) peuvent organiser leur installation à distance, partant d'un projet rêvé pour aboutir à un projet réaliste pour le territoire. Accompagnés pas à pas ils déroulent ainsi, par l'intermédiaire d'un dialogue constant avec leurs conseillers (formulaire, mail, téléphone) toutes les étapes de leur installation, qu'ils soient créateurs, repreneurs d'entreprises ou salariés. Leur vie familiale est aussi prise en compte que ce soit, par exemple, sur les aspects du logement, de l'école de la mobilité, des loisirs,....

Ils bénéficient d'un véritable bureau virtuel, avec toutes les informations nécessaire pour bâtir leur projet. Une bibliothèque virtuelle leur permet l'accès à des informations ciblées en fonction de leur demande.

Quant aux acteurs de l'accueil, ils peuvent gérer de façon très rationnelle les demandes d'installation. Les compétences de chaque acteur sont bien identifiées, et on évite les superpositions. Ils disposent également d'outils d'analyse de leur travail, notamment des données statistiques. L'offre territoriale est donc adaptée aux attentes des nouveaux arrivants.

Après deux mois d'activité, les résultats du bureau virtuel sont encourageants. En effet, 2000 personnes l'ont visité, 10 demandes ont été réorientées, et 28 demandes d'installation ont été validées par le réseau d'accueil et sont en cours de traitement.

Devant le succès de cette méthode d'accompagnement, elle pourrait être étendue à la Région Auvergne.

Contact : Bernard MAGNAUDET, chef de projet 04.71.43.43.93